

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU
14 mars 2025

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Catherine SIMON, HERRMANN Bruna, MANGEOL Céline.

Parents d'élèves : Mmes THORR Fanny, REIS Caroline, BONKENDORF Marielle, BRITSCH Noémie, KIENLEN Aline, VARGIU Tatiana, UTARD Elisabeth.

Mairie : Mme FREMY Marie-José, Adjointe

Périscolaire : M. GAUTHIER Yves, Directeur

Excusés : Mme STOFFEL Marie-Laure, Maire,
Mme HILD Fabienne, Inspectrice de l'Education Nationale.

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

I. **Approbation du Compte rendu du dernier Conseil d'école**

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité

II. **Entrée en 6^{ème}**

29 élèves sont en partance pour le collège

M. PANKUTZ indique que les procédures d'affectation / dérogation 2025 ont commencé

Les parents disposeront d'une notice explicative pour chaque étape.

Les parents auront deux feuilles à compléter et à ramener à l'école (le premier volet a été distribué le 11 mars). Le Directeur à la charge de saisir les informations sur le portail réservé à cette procédure (y compris pour les demandes de dérogation).

III. **Effectifs pour la rentrée de septembre 2024**

Actuellement, il y a 123 élèves. Il y a 29 départs (CM2) + 1 et 28 arrivées potentielles (futurs CP), pour l'instant, soit une prévision de 121 élèves à la rentrée de septembre soit une moyenne de 24 élèves par classe.

Prévisions: CP : 28
CE 1: 28
CE 2: 17
CM 1: 19
CM 2: 29

Soit 121 élèves

Les Inscriptions pour les nouveaux arrivants se font à l'école, sur RDV, les **lundis 19 et 26 mai 2025**
Avec 121 élèves nous restons stables et maintenons les 5 classes. Pour rappel, le seuil de fermeture de la 5^{ème} classe est fixé à 103 élèves et le seuil d'ouverture pour une 6^{ème} classe est de 141 élèves.

IV. Harcèlement / Projet Phare

Engagés dans ce projet, nous restons vigilants et les menons régulièrement des débats autour de ce thème.

Les enfants conviennent d'eux même qu'il faut rester prudent et ne pas étiqueter « harcèlement » ce qui relève d'une simple dispute ou querelle et lorsque nous débattons autour d'une situation réelle, ils réalisent que « ce n'est pas la même chose ».

Il est dommage que le mot « harcèlement » soit systématiquement évoqué à la moindre querelle.

Nous remercions encore une fois les parents et les enfants qui, en nous informant rapidement du moindre conflit nous permettent d'intervenir rapidement et contribuent ainsi à éviter d'envenimer ces situations.

V. Activités pédagogiques, évaluations, RASED...

A) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ces activités se poursuivent sous la forme d'aide personnalisée, le mardi, le lundi en fonction des enseignants.

Projet d'école

A) Décloisonnement Maths

Des ateliers problèmes, 1 heure par semaine, communs à toutes les classes, permettant à tous les élèves d'être confrontés hebdomadairement à des situations de problèmes en pouvant travailler à leur niveau et en développant leur capacité de raisonnement pour être plus en confiance.

B) Décloisonnement Lecture

Une demie heure par semaine le vendredi, autour de supports de lecture divers, permettant aux élèves de travailler leur vitesse, leur mémoire, leur compréhension et leur recherche en lecture.

C) Contes, légendes et mythologie :

Les classes préparent chacune sur un sujet associé à la mythologie grecque ou les contes traditionnels afin de préparer un spectacle qui clôturera cette année scolaire le 27 juin prochain, en collaboration avec le périscolaire.

C) fête de fin d'année

Nous avons, lors du premier Conseil d'Ecole, demandé à la commune de bloquer la date du 27 Juin prochain pour l'organisation de la fête de fin d'année. Le Plan VIGIPIRATE étant toujours en action, nous ne savons pas encore si cette fête prendra la forme d'un simple spectacle sur scène avec des mesures de sécurité adaptées ou si nous pourrions à nouveau mener une vraie fête conviviale comme par le passé.

Si cela devait être possible, les parents se disent partants pour organiser à nouveau la partie « buvette » sur le modèle de l'organisation d'il y a deux ans.

Une réunion entre les enseignants et l'équipe du périscolaire sera prévue afin d'organiser le spectacle (organisation en fonction de l'ordre de passage, durée, répétitions, etc.)

En cas de consignes liées au plan VIGIPIRATE, nous aurons besoin de parents ou responsables de la commune pour assurer le filtrage à l'entrée, les enseignants et les animateurs devant gérer la préparation des enfants pour le spectacle. Nous fixons la « jauge » à 3 personnes par famille.

Évaluations

Les évaluations « repères » dans tous les niveaux de classe, comme leur nom l'indique, se veulent être un outil qui doit permettre aux enseignants de cibler les domaines dans lesquels les difficultés sont les plus marquées.

Les CP ont participé à la deuxième partie de ces évaluations durant le mois de Janvier.

Mesdames SIMON et TROMMENSCHLAGER nous en font un rapide bilan :

Sur la partie « français », les items liés aux lettres et aux sons et « écrire des mots » et la lecture à haute voix sont plutôt bien réussis dans l'ensemble. Certains élèves ont été mis en difficultés sur des exercices liés aux phonèmes, aux syllabes et à la compréhension de phrases lues à voix haute.

Côté « mathématiques », les nombres sont plutôt bien compris, certains élèves sont en difficultés dans les domaines de la résolution des problèmes.

Dans l'ensemble, il y a 5 élèves ayant besoin d'aide en français, 5 également en mathématiques ; 1 élève en grande difficulté en français et 2 en mathématiques.

Réseau d'aides spécialisées

Plus d'interventions du Réseau d'aide pour de l'aide ponctuelle

Seule la psychologue scolaire intervient encore pour des bilans nécessaires à une réorientation.

Des dossiers sont en attente et tardent parfois à pouvoir être finalisés...

Autres activités

A) Activités sportives

Piscine :

L'activité démarrera le 18 février prochain pour les classes de CP et CM1 qui se rendront durant 3 semaines à la piscine « Aqualia » de Colmar pour un stage de 3 fois 3 séances.

Les classes des CP/CE1 et de CE2 qui a démarreront leur cycle à « Aqualia », sur le même modèle à partir du 22 avril prochain

Les CM2 commenceront leur cycle de 9 séances à la piscine « Arc En Ciel » de Kaysersberg. Du 24 mars au 17 juin inclus.

Pour ce groupe, le départ sera à 13h15. Le périscolaire fera manger les CM2 en premier afin de pouvoir les emmener à l'heure au point de départ à la mairie.

C'est lors d'une réunion de préparation le 7 mars dernier que nous avons essayé de compléter les plannings en fonction des disponibilités des parents agréés que l'équipe enseignante remercie vivement. Pour l'instant, toutes les séances bénéficient d'un encadrement suffisant.

L'activité « natation » à l'école vise l'obtention, en fin de cycle 3, de l'ASNS (Attestation du « Savoir Nager » en Sécurité) qui doit être co-signée par un Maître-Nageur. N'ayant pas de MNS dans l'encadrement de nos groupes nous ne pouvons que compter sur leur « bon-vouloir » et la possibilité pratique d'organiser la passation de ce test, qui peut être validé jusqu'en 6^{ème}.

La commune prend toujours en charge le coût du transport lié à cette activité, mais le coût des séances, qui ne cesse d'augmenter, reste à la charge des parents.

Les délégués des parents ont l'an passé, interpellé la mairie à ce sujet. Consciente de la difficulté que peut représenter cette hausse, la commune avait décidé d'octroyer une subvention de 400€ qui a permis de faire baisser le prix des séances pour les parents.

Les délégués des parents interpellent la Commune sur la gratuité des activités scolaires obligatoires.

Mme Fremy, souligne que la commune soutient déjà financièrement les écoles dans leurs projets, leur fonctionnement et leurs équipements et entend les revendications des parents. Elle précise que la commission des finances se réunira prochainement et que des aides et subventions supplémentaires seront en discussion.

B) Autres activités

Avant les congés de Noël, des classes se sont rendues au cinéma de Colmar pour voir le film « Mufasa ».

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la libération, Monsieur Tornow, professeur d'histoire au lycée Blaise Pascal est venu partager sa connaissance des événements de la poche de Colmar et de la libération de Houssen aux élèves de la classe de CM2.

Ces derniers ont également participé à la cérémonie qui a eu lieu devant le monument aux morts de Houssen, le 1^{er} février dernier en récitant un poème de Paul Eluard intitulé « Gabriel Péri » et adapté, pour l'occasion, à la mémoire de ceux tombés à Houssen.

M. PANKUTZ ainsi que les enfants du CM2 remercient vivement Monsieur Tornow pour ce partage très apprécié.

Le 24 février dernier, les CM1 et les CM2 se sont rendus au Grillen à Colmar pour un concert du groupe « Rock for Kids ». C'est dans une ambiance « vrai concert », debout devant la scène, que les enfants ont pu reprendre avec le groupe, des comptines bien connues sur des sonorités bien « rock ».

Le 14 mars, les enfants des classes de CP et de CM1 se sont rendus à l'observatoire de la Nature pour participer à des animations sur les petites bêtes et des parcours d'orientation.

Du 31 mars au 4 avril prochain, les CP/CE1 et les CE2 participeront à une classe de Nature sans Nuitée à l'Observatoire de la Nature

VI. Sécurité

A) Exercices d'alerte :

L'alerte « incendie » du 2^{ème} trimestre aura lieu le lundi 17 mars prochain, l'après-midi. Comme au 1^{er} trimestre, les classes devront sortir rapidement pour se regrouper pour le comptage, au fond de la cour, contre le grillage et par classe.

B) RAPPEL : Registre de santé et sécurité au travail

Le registre santé et sécurité au travail est un document **obligatoire** (article 3-2 décret 82-453 modifié, relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'Etat) qui doit être mis à la disposition de **tous les personnels** d'une école et des **usagers**.

C'est dans ce registre que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...),
- l'hygiène des locaux (nettoyage général, état des sanitaires...),
- l'aspect immobilier : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- l'environnement extérieur : pollution, bruits, signalisation, éclairage,
- l'ambiance de travail : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

Il est disponible au bureau du directeur où les personnes concernées pourront retirer une fiche de signalement.

VII. Comptes et Crédits 2025

Les comptes de la coopérative USEP sont dans le vert. La vente de fromage qui avait été organisée lors du premier trimestre (pour rappel : 9657€ de ventes) a dégagé un bénéfice de 2207,80€. Les sommes récoltées serviront notamment à financer la grande sortie à Strasbourg.

Une tombola avait été organisée et gérée par Madame Vargiu pour financer la classe de Nature sans nuitée des CP/CE1 et des CE2 et a rapporté 661€. Nous la remercions vivement pour son investissement car cette opération a permis de réduire le prix de la classe de Nature pour les CP/CE1 et les CE2 de 38 à 23€ par enfant.

Travaux, aménagements, achats

Mme Frémy nous indique que les travaux avancent doucement, avec une conjoncture économique qui amènent parfois des changements de prestataires, des malfaçons et des négociations permanentes pour les membres de la commune en charge du dossier qui doivent se battre tous les jours.

Un nouveau portail et une clôture ont été installés afin de sécuriser l'accès actuel à la cour et à l'école. Celui-ci, du fait qu'il se trouve éloigné de l'entrée principale de l'école, reste ouvert durant les journées de classe et est fermé à clé le reste du temps.

Les parkings devant la salle polyvalente devraient être vraiment fermés à compter du 18 mars afin de permettre aux engins d'évoluer sans mettre en danger les usagers de l'école durant les travaux d'aménagement du parvis de l'école et de la salle polyvalente.

L'accès se ferait uniquement par le passage en face de la Mairie jusqu'à nouvel ordre.

Madame Frémy précise que, si l'annonce de la fermeture des parkings a été faite si tôt, ce n'est pas du fait de la Mairie qui n'a fait que transmettre les informations données par les responsables du chantier.

Des modifications sont envisagées dans le nouveau bâtiment, au niveau des bouches d'aération, des portes, des parquets, des poutres au plafond. L'organisation de ces travaux devra se faire en fonction du calendrier scolaire.

La réutilisation des anciens TBI dans les salles qui n'en sont pas pourvues pose questions :

Lesquels sont encore en état ? Pour combien de temps ?

VIII. DIVERS

Les enseignants constatent malheureusement que de plus en plus de parents se croient permis d'entrer dans la cour de l'école ou même dans l'école comme bon leur semble et pas toujours pour des motifs d'une urgence vitale.

D'autre part, nous essayons de plus en plus de remarques désobligeantes, notamment dans les cahiers de liaison et lors des entrevues de la part de parents allant même jusqu'à discuter les remarques dans les bulletins.

Nous rappelons que l'enseignant(e) est un(e) professionnel(le) est le/la seul(e) habilité(e) à évaluer l'attitude et le niveau scolaire d'un élève de sa classe.

Cette forme d'intrusion qui vise à systématiquement mettre en cause les professionnels de l'éducation peut finir par nuire à l'ambiance générale d'une école.

Les parents reposent la question de l'activation et la programmation d'une sonnerie pour les horaires d'accueil et de sortie de l'école. Mme Frémy prend note mais nous ne savons pas si le système est déjà opérationnel.

La salle de sport est également une salle communale et, de ce fait parfois, très ponctuellement, occupée par d'autres évènements, sur le temps scolaire.

Les parents demandent s'il y a une alternative en cas d'occupation de la salle.

Celle-ci étant le seul endroit couvert pour faire du sport, les enseignants répondent qu'il n'y a pas d'autre alternative si le temps ne permet pas de faire une séance à l'extérieur.

Dans le cadre d'une initiation aux premiers secours le Directeur attend une réponse de la conseillère pédagogique au sujet des éventuels agréments nécessaires pour permettre à une personne de pouvoir intervenir dans une école

La date du prochain Conseil d'École est la suivante :

Vendredi 13 juin 2025 à 17h30.

Fin de la réunion : 19h30

Le Directeur

M. PANKUTZ